LA BAGUE A LA PATTE

par Philippe CARUETTE

Au cours de nos sorties ou à notre centre de soins, il nous arrive parfois de recueillir des oiseaux, blessés ou morts, portant une bague à la patte.

Voici une liste d'espèces baguées à travers l'Europe, le moins que l'on puisse dire est que certains oiseaux ont fait du chemin.

Pétrel fulmar : bagué poussin à Orkney (Ecosse) le 14/07/83, trouvé mort le 5/02/84 à Cayeux/mer (Somme).

Grand cormoran : bagué poussin le 15/06/80 à Fyn (Danemark) observé le 25/04/81 au Hâble d'Ault (Cayeux/mer).

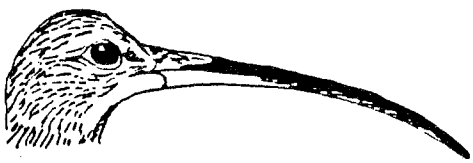


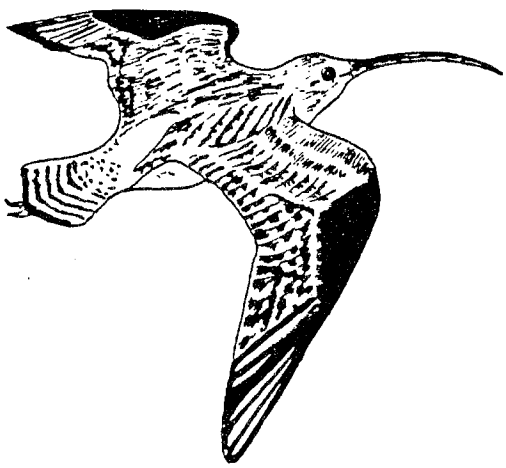


Foulque : baguée poussin le 19/07/84 à Woclawek (Pologne), tirée le 25/02/85 à Loeuilly (Somme).

Huitrier-pie : bagué le 18/09/77 à Damlisk Warren(Hollande), observé les 5 et 6/04/78 à Drachten (Hollande) chaque hiver à Damlisk Warren et le 27/05/80 au Parc du Marquenterre (Somme).

Courlis cendré : bagué le 5 avril 84 à Paesens (Belgique) tiré en Baie de Somme le 2.3.86.





La vie de votre association La vie de votr

Mouette rieuse : Baguée poussin le 8 juin 1977 en Lettonie (URSS), trouvée morte à Cayeux sur Mer le 22 mars 1979 (Somme).

Mouette rieuse : Baguée le 1er juin 1983 à Brandeburg (RDA), trouvée morte à Amiens le 28 janvier 86

Mouette rieuse : baguée le 30 juin 1985 à Vaasnalaäni (Finlande) morte le 16 février à Amiens.

Goéland brun : bagué le 12 juillet 1985 à Vest Agder (Norvège), trouvé mort le 5 juillet 86 à Quend Plage.

Goéland argenté : bagué à 1 an le 26 août 84 à Nieuport (Belgique), trouvé bléssé le 5 janvier 86 à Hailles (Somme), soigné puis relâché en Baie de Somme.

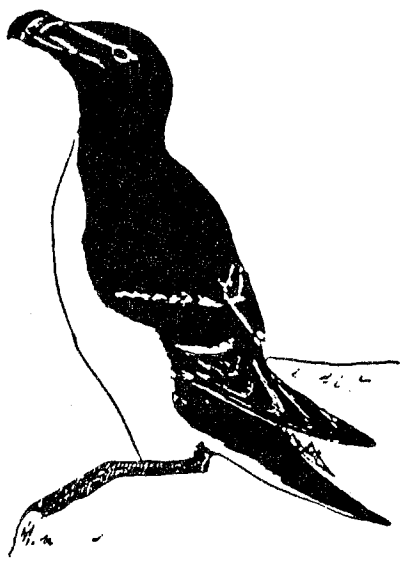
Guillemot de Trõïl : bagué poussin le 20 juin 80 à Sercq (Iles anglo-normandes), trouvé mort mazouté en baie d'Authie (Somme) le 19 janvier 81.

Guillemot de Troïl : bagué adulte le 5 juillet 80 aux Iles Shetland (Ecosse), trouvé mort mazouté le 12 décembre 81 en Baie d'Authie.

Petit Pingouin : bagué poussin le 17 juin 80 à Great Seltee (Irlande), trouvé mort mazouté le 12 décembre 81 à Brighton (Somme).

Petit Pingouin : bagué poussin le 3/07/82 sur l'Isle de Man (Angleterre), trouvé mort le 5/02/84 au Crotoy (Somme).

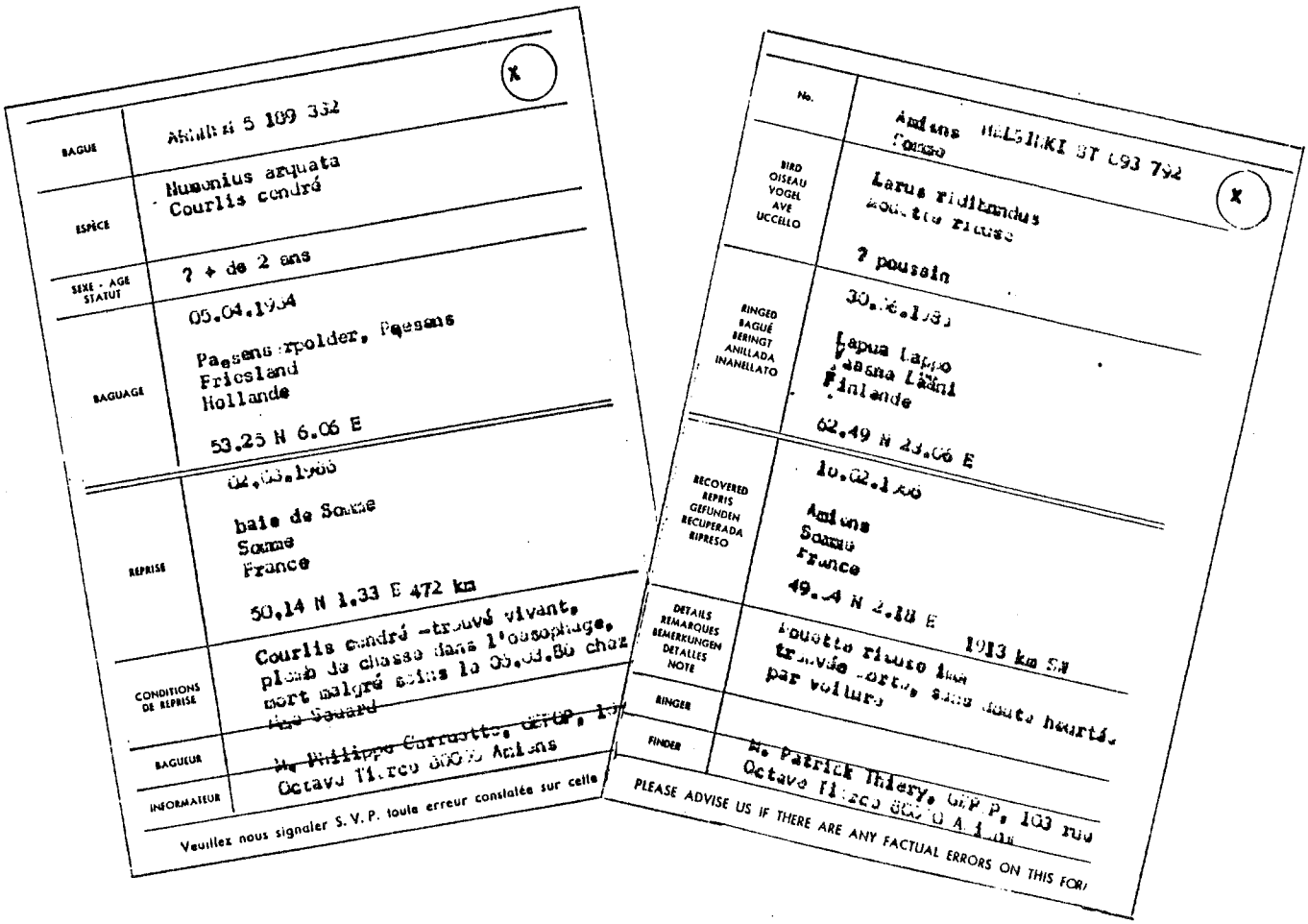
Petit Pingouin : bagué poussin le 19/06/83 à Great Seltee (Irlande), trouvé mort le 4/03/84 à Ault (Somme).



Chouette effraie : baguée poussin le 2/07/83 à Thoricourt(Belgique), trouvée morte (bord de route) le 12/03/84 à Longueau (Somme).

Grive mauvis : baguée le 4/10/84 à Boves (Somme), tirée début 85 à Mannoile (Oise).

Etourneau Sansonnet : bagué poussin le 26/06/83 à Zoersel (Belgique), trouvé mort à Cléry/Somme (Somme) le 11/11/83.



BAGUE : Antilli 5 109 332 (X)
ESPÈCE : Numenius arquata / Courlis cendré
SEXE - AGE STATUT : ? + de 2 ans
BAGUAGE : 05.04.1984 — Paesens-polder, Paesens, Friesland, Hollande — 53.25 N 6.06 E
REPRISE : 02.03.1985 — baie de Somme, Somme, France — 50.14 N 1.33 E 472 km
CONDITIONS DE REPRISE : Courlis cendré -trouvé vivant, plomb de chasse dans l'oesophage, mort malgré soins le 05.03.85 chez [illegible]
BAGUEUR : [illegible]
INFORMATEUR : Octave Tierce [illegible] Amiens
Veuillez nous signaler S.V.P. toute erreur constatée sur cette

No. : Amiens [illegible] 693 792
BIRD OISEAU VOGEL AVE UCCELLO : Larus ridibundus / Mouette rieuse (X)
? poussin
RINGED BAGUÉ BERINGT ANILLADA INANELLATO : 30.6.1983 — Lapua Lappo, Jaana Lähti, Finlande — 62.49 N 23.06 E
RECOVERED REPRIS GEFUNDEN RECUPERADA RIPRESO : 10.02.1986 — Amiens, Somme, France — 49.4 N 2.18 E — 1913 km SW
DETAILS REMARQUES BEMERKUNGEN DETALLES NOTE : Mouette rieuse [illegible] trouvée morte, sans doute heurté par voiture
RINGER :
FINDER : Mr Patrick Thiery, [illegible] 103 rue Octave Tierce [illegible] Amiens
PLEASE ADVISE US IF THERE ARE ANY FACTUAL ERRORS ON THIS FORM

VOUS TROUVEZ UN OISEAU BAGUE, QUE FAIRE ?

S'il est vivant, blessé, apportez-le rapidement à notre centre de soins (Saveuse, près d'Amiens, tél.22.43.77.66).

S'il est mort, faites nous parvenir la bague (en l'applatissant dans une enveloppe) ou le cadavre s'il est frais.

Précisez toujours le nom de l'espèce, l'âge, le sexe si possible la date et les conditions de découverte.

Dans le cas d'une espèce protégée, mieux vaut nous l'apporter).